

## BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

### ADRESSE PROFESSIONNELLE

Adresse : ..... Tél : .....  
..... Courriel : .....  
..... Fax : ..... Portable : .....

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

### ADRESSE PERSONNELLE

Adresse : ..... Tél : .....  
..... Courriel : .....  
..... Fax : ..... Portable : .....

### A quelle adresse souhaitez-vous recevoir nos courriers ?

Professionnelle  Personnelle

### ADHESION INDIVIDUELLE SANS PARTAGE D'HONORAIRES

- Individuel
- Remplaçant
- Société Civile de Moyens
- Simple Partage de Frais

### ADHESION EN SOCIETE AVEC PARTAGE DES HONORAIRES

- Société Civile Professionnelle
- Société de Fait
- Convention d'Exercice Conjoint
- Exercice entre époux assimilé à S.D.F.

Dénomination : .....  
Date d'entrée dans la société : ...../...../.....  
Nom et prénom des associés : .....

\* La cotisation est due par associé. L'inscription de la société est gratuite. A cet effet, remplir obligatoirement un bulletin d'adhésion par associé en indiquant votre nom et adresse et rappelant la dénomination de la société.

DATE DE DEBUT D'ACTIVITE LIBERALE : ..... / ..... / .....

### Joindre à ce document une copie officielle émanant de l'URSSAF ou de l'INSEE.

### AVEZ-VOUS DEJA ADHERE A UNE ASSOCIATION AGREEE ?

OUI  NON

- Si oui, laquelle ? : .....
- Date de radiation : ..... / ..... / ..... Motif de radiation :  Démission  Cessation d'activité  Autres.....

### FAITES-VOUS APPEL AUX SERVICES D'UN EXPERT COMPTABLE ?

OUI  NON

- Si oui, veuillez indiquer ses coordonnées :

Raison sociale : ..... Tél : .....  
Adresse : ..... Courriel : .....  
..... Fax : .....

### ENGAGEMENT

Je m'engage à respecter les recommandations conformément au décret 77-1520 du 31 décembre 1977 à savoir :

- Tenir les documents prévus aux articles 99 et 101 bis du Code Général des Impôts conformément à l'un des plans comptables professionnels agréés par le ministre de l'Economie et des Finances.
- En ce qui concerne les recettes, mentionner sur ces documents le détail des sommes perçues, l'identité du client, le mode de règlement.
- Accepter le règlement des honoraires par chèques libellés, dans tous les cas, à mon ordre et ne pas endosser ces chèques, sauf pour remise directe à l'encaissement.
- Informer mes clients de ma qualité d'adhérent d'une Association Agréée, conformément aux dispositions du décret du 12 mars 1979.
- Inscire sur les feuilles de maladie ou de soins, conformément aux dispositions de l'article 1994 du Code Général des Impôts et du décret n°72-480 du 12 juin 1972, l'intégralité des honoraires effectivement perçus même s'ils ne peuvent que partiellement donner lieu à remboursement pour les assurés.
- Respecter le Règlement Intérieur de l'Association.
- Donner mandat à l'AGAPI afin qu'elle remplisse l'obligation faite aux associations de gestion agréées par les articles 1649 QUATER E et 1649 QUATER H du Code Général des Impôts de dématérialiser et de télétransmettre aux services fiscaux les attestations qu'elles délivrent à leurs adhérents et les déclarations de résultat (procédure T.D.F.C) (instruction n°13 K-3-08 n°33 du 28 mars 2008 et instruction n°5 J-1-09).

### COTISATION

Je déclare avoir pris connaissance de mes obligations de sincérité en matière comptable et fiscale et verse ce jour la somme de **240 € TTC** relative à la **cotisation 2018 par Chèque libellé à l'ordre de l'AGAPI.**

Fait à : .....

(Par votre signature, vous confirmez avoir « Lu et approuvé » vos engagements vis-à-vis de l'AGAPI)

Signature et cachet professionnel